ICANN81 | Réunion générale annuelle – Technologies émergentes des identificateurs
Mercredi 13 novembre 2024 – 10h30 à 12h00 TRT

YAZID AKANHO : Je vais m'occuper de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues par l'ICANN et par la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. Les questions et les commentaires seront lus à haute voix seulement s'ils sont soumis dans la fenêtre Questions-réponses. L'interprétation pour cette séance sera faite en français, arabe, espagnol, turc.

Si vous souhaitez parler pendant cette séance, levez la main sur Zoom. Quand on vous appellera par votre nom, vous pourrez activer votre micro. Les participants en salle utiliseront le micro qui se trouve dans la salle. Dites votre nom pour les enregistrements ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Parlez à un rythme raisonnable. Maintenant, je vais passer la parole à Adiel.

ADIEL AKPLOGAN : Merci Yazid. Bonjour à tous. Bienvenue! N'hésitez pas à occuper les places qui sont libres encore autour de la table. Cette session est organisée par le personnel de l'ICANN lors des assemblées générales de l'ICANN, où nous nous penchons sur les perspectives techniques et l'impact sur la mission de l'ICANN des technologies émergentes en

matière d'identifiants. C'est notre troisième séance consacrée à cette question et nous allons nous attaquer à la question de la blockchain depuis le point de vue de l'OCTO. Dans le bureau de l'OCTO, nous suivons de près cette question et c'est pour cela que la séance d'aujourd'hui va comporter trois parties. La première partie sera une présentation de Paul Hoffmann et Fred Hsu de D3. Et par la suite, nous aurons une partie Questions-réponses.

Nous allons donc écouter tout d'abord leur présentation et ensuite nous allons ouvrir le micro pour des questions par rapport à la question des blockchains et des systèmes alternatifs. Il y a quelques semaines, Paul a publié deux documents intéressants par rapport à la blockchain et les systèmes alternatifs autour de la blockchain. Aujourd'hui, il va nous parler de ces deux documents et dans la deuxième partie, nous allons voir la mise en œuvre pratique de ce type de technologie. Donc Paul, vous avez la parole.

PAUL HOFFMAN : Merci beaucoup. Pouvons-nous afficher les diapos? Vous ne voulez vraiment pas que je fasse ça sans les diapos. Merci. Bonjour ici en Turquie. Je sais qu'il y a des personnes qui nous écoutent en ligne et pour eux, c'est peut-être le milieu de la nuit. Nous avons tous les deux des présentations assez courtes, car la séance est surtout ciblée à des questions-réponses. Nous allons surtout parler de pourquoi nous sommes ici en train de parler de blockchain à une réunion de l'ICANN.
Comme Adiel l'a bien dit, plusieurs de nos dernières séances ont été consacrées à la blockchain et aux systèmes alternatifs de nommage.

L'intérêt que ce sujet suscite est croissant autant au niveau des opérateurs des registres, mais aussi au niveau des bureaux d'enregistrement et de la communauté. Nous voyons de plus en plus de personnes dans la communauté dans son ensemble et même dans la communauté qui n'est pas technique à s'intéresser. On voit de plus en plus de personnes qui s'intéressent à ces systèmes de nommage et leurs différences avec le DNS.

J'ai quelques diapos par rapport aux documents récents que l'OCTO a publié sur cette question et je vais vous donner un aperçu des principaux points à considérer lorsque l'on veut connaître les différences entre les systèmes de nommage alternatifs et le DNS. Ce n'est pas un document exhaustif, bien sûr. Il s'agit d'un aperçu général. Il y a d'autres places autour de la table, n'hésitez pas à les occuper. Diapo suivante, s'il vous plaît!

Je sais que certains d'entre vous avaient participé à une séance qui a eu lieu plus tôt cette semaine. L'OCTO a publié deux documents. Vous avez les liens pour ces documents dans la prochaine diapo, mais s'il vous plaît, ne passez pas à la prochaine diapo. Encore une fois, il y a plusieurs manières de décrire le système de nommage blockchain et en général, on a entendu parler de définitions qui sont plutôt liées au marketing et les gens nous demandent quelles sont les technologies derrière ces systèmes de nommage.

Lorsque l'on parle des technologies derrière les systèmes de nommage blockchain, il faut connaître la technologie derrière la blockchain elle-

même. Certaines personnes croient savoir ce qu'est la blockchain, mais tout ce qui est lié à la blockchain n'est pas simple. Il y a plusieurs types de blockchain. Il y a plusieurs blockchains qui ont été développées pour entrer en compétition avec les blockchains les plus anciennes. Et donc ces deux documents visent à aider cette communauté en particulier, mais aussi la communauté en général à comprendre les technologies qui se trouvent derrière ces systèmes de nommage blockchain.

Ici, vous voyez les deux documents. Le premier, c'est OCTO-039 qui concerne les technologies blockchain spécifiquement. C'est le document le plus court. Il s'agit plutôt d'une liste qui ne rentre pas dans le détail de chacun de ces systèmes. Pourquoi? Parce que ces systèmes changent en permanence. Et cela donne un aperçu des questions que vous pouvez vous poser lorsque vous voyez apparaître une nouvelle technologie blockchain.

L'OCTO-040, c'est une présentation des technologies blockchain. C'est un document plus long, plus technique, mais ces deux documents sont neutres et techniques. Il n'y a pas de marketing dedans. Par exemple, l'OCTO-040 sur la blockchain ne comprend aucun élément concernant les cryptomonnaies. Les cryptomonnaies sont très importantes dans l'écosystème de la blockchain, mais pas tellement pertinentes pour notre séance. Parce que ce que nous voulons voir, c'est la technologie qui est derrière tous ces systèmes blockchain.

Être neutre, c'est assez difficile. Il y a des gens qui disent que nous avons trop parlé de blockchain, d'autres qui disent qu'on n'a pas

suffisamment parlé de blockchain. L'idée, c'est de pouvoir vous aider, vous les lecteurs, à y voir plus clair dans ces technologies.

Et ces deux documents sont basés sur la documentation que j'ai pu trouver sur les systèmes de nommage alternatifs blockchain. Cette documentation qui se trouve disponible est terrible. Elle n'est pas cohérente et donc il y a peut-être des erreurs dans ces documents. Tous les deux documents auront une deuxième version prochainement. Pourquoi?

Parce qu'il s'agit d'un sujet complexe. Déjà, avoir la bonne terminologie est difficile. Donc si vous trouvez des erreurs, n'hésitez pas à me contacter. Pour le moment, on a signalé une seule erreur, ce qui est bien, mais je pense qu'au fur et à mesure que les gens de l'écosystème des blockchains le liront, je pense, je m'attends à ce qu'il y ait plus d'erreurs ou d'incohérences qui soient signalées.

Mais je répète, ces documents sont basés sur les meilleures informations que j'ai pu trouver. Et je répète, si vous commencez à vouloir savoir de quoi il s'agit, je pense que ce sont des documents qui essayent de faire... J'essaie de faire de mon mieux dans ces documents pour les gens qui veulent savoir de quoi il s'agit. Voilà où nous en sommes par rapport à ces deux documents.

Je vous invite à les lire. Je vous invite à les lire dans les mois qui viennent. Faites des commentaires si vous en avez et j'espère que l'on

pourra en faire une deuxième version prochainement. Je pense que, dans un délai de six mois, on pourra aboutir à une deuxième version.

Parlons maintenant un petit peu des différences entre le DNS mondial et les différents systèmes de nommage blockchain que nous avons pu voir jusqu'à maintenant. Et souvenez-vous que l'on parle ici des systèmes de nommage blockchain que nous avons vu jusqu'à maintenant. Vous pouvez créer votre propre système de nommage blockchain qui peut être différent de ceux qui existent déjà. Mais la plus grande différence entre ces deux systèmes, celle qui va vous parler le plus, c'est qu'il y a un seul DNS mondial. Nous sommes habitués à cela.

Si vous avez l'habitude de venir aux réunions de l'ICANN depuis 10 ans, 20 ans, 24 ans pour certains, vous devez être familiarisé avec le DNS et vous savez qu'il n'y en a qu'un. Et c'est pour cela que pour vous, c'est quelque chose de logique qu'il y n'en ait qu'un DNS. Pour ce qui est des systèmes de nommage blockchain, il y en a plusieurs. Nous en allons entendre parler plus en détail dans la présentation de Fred. Et il y aura des présentations sur un système en particulier plus tard.

Et donc, lorsqu'on parle du système de nommage blockchain, on parle d'un système à la fois et donc on ne peut pas généraliser. On sait qu'il y a un seul DNS, mais pour les autres systèmes, il y en a plusieurs. Les systèmes blockchain, ce sont des compagnies, ce sont des organisations parfois à but lucratif, parfois à but non lucratif. Et donc il y a une compétition entre ces organisations. Ils veulent se différencier.

Et s'ils se différencient au fil du temps, cela va confondre de plus en plus les utilisateurs.

Maintenant, je vais passer en revue trois éléments qui constituent trois différences importantes. La plupart d'entre elles sont dans le document OCTO-040. Donc d'un côté, les blockchains, vous en avez entendu parler. Leur raison d'être, c'est parce qu'elles comportent des identifiants de compte, ce que l'on appelle dans le système des enregistrements wallet (portefeuille).

Maintenant, vous pouvez voir comment j'ai dû citer beaucoup de terminologie. La plupart des blockchains dont on parle, je ne dirai pas toutes ou la plupart parce que certaines, je dirais, blockchains, ont leur propre crypto-monnaie. Vous connaissez l'Ethereum, le système Ethereum, mais vous savez qu'il y a d'autres systèmes qui ont des crypto-monnaies. C'est pour cela qu'ils veulent vous dire si vous avez un compte dans ces blockchains, qu'il y a des jetons ou des monnaies, vous utilisez cela comme votre identifiant pour faire des transactions quand vous voulez donner vos jetons, vos monnaies à quelqu'un d'autre.

C'est la grande différence entre les systèmes des blockchains depuis les dernières années. Maintenant, le DNS mondial a également un nouvel enregistrement de ressource qui s'appelle Wallet. Je ne sais pas si vous connaissez cela. Donc ceux d'entre vous qui ont fait le cours DNS pour les nuls, faites-le. Pour ceux qui l'ont fait, vous savez qu'il y a beaucoup d'enregistrements de ressources dans le DNS. Maintenant, il y en a un

nouveau qui s'appelle Wallet et qui rejoint donc ce type de système d'identificateurs de comptes comme ceux de la blockchain.

Et alors? La distinction importante ici est que les systèmes de noms de blockchain ne vous permettent pas toujours d'identifier les adresses des comptes ou des portefeuilles de portefeuille de blockchain. Beaucoup d'entre eux ne vous permettent que de spécifier le compte pour cette blockchain. D'autres se sont dit : Eh bien, c'est vrai que ces personnes ont des comptes sur beaucoup de systèmes différents. On devrait leur permettre d'avoir toutes leurs adresses.

Donc voilà la différence entre les systèmes de blockchain. Ces systèmes changent bien sûr au fil du temps, à mesure qu'il y a de nouveaux systèmes de blockchain qui deviennent plus concurrentiels. Mais ne soyez pas surpris si vous avez un système qui ne vous permet que de spécifier vos identifiants de compte ou l'adresse de votre portefeuille pour cette blockchain. Même si en étant actif dans le monde de crypto, vous avez probablement beaucoup de comptes différents et beaucoup de portefeuilles. Pardon.

Voyons maintenant ce qui intéresse le plus les gens en réunion de l'ICANN, à savoir les noms de domaine de premier niveau. Donc nous savons et j'insiste dessus qu'il n'y a qu'une seule zone racine pour le DNS mondial. C'est ce que nous croyons et c'est pourquoi nous sommes là à une réunion de l'ICANN et non pas à douze réunions différentes, chacune desquelles a ses propres zones racines.

Entre les différents systèmes de noms de blockchains, par contre, il y a des alt TLD comme on les appelle. Ils ne font pas partie du système de nom de domaine mondial. Et d'ailleurs, ils peuvent choisir les noms qu'ils leur plaisent. Ils n'ont pas besoin de notre permission. Ils ne l'ont pas d'ailleurs. C'est une dynamique un peu curieuse. Beaucoup de ces alt TLD qui ont été choisis par les systèmes de noms de blockchains sont des chaînes qui ne sont pas enregistrés dans la zone racine mondiale du DNS. Donc vous aurez probablement entendu parler de .wallet, .crypto et beaucoup d'autres. Mais ces points et l'extension que je viens d'évoquer ne font pas partie de la zone racine à présent.

Donc, lorsqu'un système de nom de blockchain fait cela et indique aux gens d'acheter leurs noms sous ces TLD alternatifs, ils tiennent pour acquis que cela va fonctionner d'une certaine manière. Mais dans une certaine mesure, on comprend tous à peu près le DNS mondial. Si vous n'utilisez que l'Internet et que le DNS mondial depuis un moment, vous ne vous posez pas cette question de savoir alors si ce n'est pas inscrit dans le DNS mondial. Et alors les systèmes de noms blockchain vous font penser que, bien évidemment, cela va être résolu, que ce n'est pas la peine d'enregistrer un nom si on ne va pas pouvoir le résoudre et donc il vous invite à acheter des noms sous leur TLD alternatif dans leur système de noms de blockchain. Mais ils ont chacun leurs propres résolveurs. Donc voilà une hypothèse.

L'autre hypothèse à partir de laquelle on travaille est que le résolveur qui a été choisi aura tous les TLD alternatifs que vous souhaitez utiliser, parce que si vous êtes intéressé par beaucoup de blockchains

différentes, vous allez devoir passer par plusieurs résolveurs de blockchain.

Beaucoup d'entre vous avez dans vos maisons un réseau wifi local et un téléphone portable. Le téléphone portable utilise un résolveur qui est géré par le fournisseur de communication téléphonique de votre portable et le réseau Wifi utilise un résolveur qui est géré par le fournisseur du service Internet à la maison. Mais dans le DNS mondial, en général, les deux résolveurs vont vous donner exactement les mêmes réponses. Or, si vous circulez dans la maison et que vous utilisez des résolveurs alternatifs, il se pourrait que vous passiez d'une salle à l'autre, d'une chambre à l'autre, et que vous ayez deux résolveurs différents qui vont vous donner deux réponses différentes.

C'est une des hypothèses que le système de noms de blockchains tient pour acquis. Ils tiennent pour acquis que vous allez devoir arriver au nom que vous cherchez. Par ailleurs, la plupart des identifiants de compte n'ont pas d'adresse IP. On a l'habitude d'utiliser des noms qui sont associés à des adresses IP. Mais les systèmes de noms de blockchains assument que vous allez pouvoir comprendre cela. Mais depuis mon expérience, je vois que ce n'est pas le cas pour la plupart des gens.

Et voilà un peu plus d'informations là-dessus. On parle des systèmes de noms alternatifs qui utilisent des noms qui ne sont pas actuellement inscrits dans le DNS mondial. Je passerai à un autre sujet dans la diapo suivante, mais vous aurez remarqué que je parle des systèmes au

pluriel de nom de blockchain. Étant donné qu'il n'existe pas d'autorité centrale pour ces systèmes de nom de blockchain et que, par conséquent, ils peuvent choisir le nom qui leur plaît, il pourrait y avoir des collisions de noms entre ces systèmes, c'est-à-dire qu'un système de noms pourrait choisir un nom qui est déjà utilisé par un autre système. Si vous exploitez un système de nom de blockchain et que vous avez une chaîne qui fonctionne super bien et qui est très bonne, d'autres vont vouloir l'utiliser aussi et rien ne les empêche de le faire.

Auparavant, on avait essayé de coordonner tout cela à travers l'Alliance des domaines Web3 qui avait été lancée il y a quelques années. Si vous accédez à leur site web, vous allez voir qu'il y avait des logos, mais ça a échoué presque dès le départ. Il y avait une partie de la page qui était pour un blog et il y a un seul article qui dit : On vient de lancer notre initiative et puis rien d'autre. Il y a beaucoup de systèmes de noms en concurrence qui ne vont pas nécessairement vouloir se mettre d'accord, surtout si le quatrième qui arrive sur le marché n'a pas de TLD qui soit aussi fort que ceux qu'ont les trois autres.

Et ce dernier point qui apparaît ici à l'écran est celui qui, je crois, intéressera le plus les gens qui sont ici dans la salle, surtout ceux qui suivent de près la prochaine série de nouveaux gTLD. Et c'est le cas où un système de nom de blockchain choisit un nom ou plusieurs noms. D'ailleurs, D3 a choisi plusieurs noms, dont seulement un pour lequel ils vont présenter une candidature lors de la prochaine série de nouveaux gTLD. Ça ne veut pas dire qu'on va les leur déléguer ou que qui que ce soit pourra se les faire déléguer. C'est vraiment un facteur

inconnu. Mais l'état de situation de ces systèmes de nom de blockchain sera très différent d'ici quelques années, alors que ces noms seront délégués dans le DNS mondial.

Et ce n'est pas pour comparer les deux systèmes. Non, au contraire. Je compare tous ces systèmes de noms de blockchain aux systèmes de DNS mondial et le DNS mondial va changer. Parfois ça s'élargit, parfois ça diminue. Mais on a l'habitude de cela. C'est notre monde, c'est le DNS mondial. On connaît. Il y a entre nous des gens qui y travaillent depuis plus de 30 ans. On a toujours eu l'habitude de travailler comme cela. Ça fait partie de notre écosystème. Si on veut vraiment savoir comment les systèmes de noms de blockchain vont gérer cela à l'avenir parce que ce n'est pas leur système.

Alors maintenant, on passe à la diapo suivante et je vais vous parler de la manière dont certains TLD alternatifs qui sont utilisés par les systèmes de noms de blockchain sont également enregistrés dans la zone racine. Et donc certains de ces systèmes de noms de blockchain essaient d'intégrer, d'associer et d'unir – le terme que vous voulez, mais en fait, de revenir sur le système du DNS mondial parce que le système de noms de blockchain utilise son propre système et de ce fait, ils peuvent faire ce qu'ils veulent avec leur système. Ils se disent donc : Vous avez un nom de DNS qui est mondial, on peut également l'ajouter à notre blockchain et donc les noms sont les mêmes, mais les contenus ne le sont pas.

Souvenez-vous ce que je disais avant que pour les systèmes de noms de blockchain, il vous faut un identifiant pour votre compte. Aucun n'utilise un portefeuille wallet RR. D'ailleurs, ils n'utilisent pas de wallet du tout. Ils n'utilisent pas le DNS. Leur résolveur n'utilise pas les protocoles du DNS en général, ce sont des API Web. Cette situation est donc intéressante parce qu'on a deux systèmes de noms qui utilisent les mêmes noms, mais les données associées seront différentes et la résolution se fera différemment également.

Certains s'attendent à ce que l'on puisse montrer que le propriétaire d'un nom dans le système de noms de blockchain est le même que le titulaire d'un DNS dans le système DNS mondial. Mais la plupart de ces systèmes de noms de blockchain, pas tous, mais la plupart ont des contrats qui vous permettent d'être le propriétaire d'un nom sur un compte de blockchain. Il se pourrait qu'il n'y ait pas de personnes derrière. Il se pourrait qu'il y ait seulement un contrat. Donc, est-ce qu'on peut comparer la titularité d'une personne et d'un contrat? Tout cela est abordé dans les documents que j'ai évoqués avant.

Donc l'OCTO-039 ponctuellement. Si vous avez des questions, je suis là pour y répondre. J'espère que cela vous aura intéressé, que vous allez consulter les documents et que vous viendrez me parler ici, mais surtout et aussi après.

ADIEL KIPLOGAN : Merci Paul. Nous allons maintenant passer à Fred qui va nous parler de ce qu'ils sont en train de faire à D3 pour pouvoir intégrer ces deux systèmes. Merci.

FRED HSU : Merci Paul et merci à l'OCTO. En fait pas O-C-T-O, je suis Fred Hsu de D3. Cela fait 23 ans que je travaille dans le système et en général j'ai été actif avec quelques pauses. Oui, mais j'ai préparé une présentation pour aujourd'hui. Comme Paul l'a déjà dit, je vais vous parler un peu plus des aspects commerciaux des start ups.

Nous essayons d'être très conscients et très prudents au moment de travailler avec le DNS. Depuis la création de notre société, je pense que c'était en octobre 2022 que nous avons tenu nos plus récentes réunions de parties contractantes. Et depuis, D3 a une mission mondiale qui, nous croyons, correspond très bien avec la mission de l'ICANN et c'est de faire augmenter l'accessibilité, la sécurité et la transparence de ces développements que nous appelons les primitives Web2 à Web3 qui vont nous permettre d'enregistrer plus de noms de domaine et de renouveler plus aux noms de domaines, surtout dans la durée. Diapo suivante.

Vous savez, du moins, pour certains d'entre vous, et je sais qu'il y a beaucoup d'experts dans ce domaine dans la salle, mais pour ceux qui ne le sont pas et qui ne connaissent pas bien l'industrie des noms de domaine ou qui ne sont pas actifs dans cette industrie depuis une vingtaine d'années. Je vous donne quelques informations. Avant, on pouvait acheter le nom pets.com et, d'ailleurs, on avait enregistré ces noms pour les réserver. Moi-même, je l'ai fait à l'époque. Puis on pouvait acheter pets.xyz à partir de 2012 avec la série de nouveaux

gTLD. Un de nos cofondateurs, d'ailleurs, a enregistré son propre nouveau gTLD.

A partir de 2026, et je parle d'une date à l'avenir parce que, comme Paul le disait, on ne sait pas très bien quand cela arrivera. Donc 2026+. Ça va dépendre des développements de la communauté, mais vous pourrez également acheter des noms de gTLD qui ne sont pas dans le système DNS mondial. Mais en général, les noms tels qu'on les connaît sont résolus dans tous les navigateurs, dans le système, où que l'on soit.

Et c'est de cela qu'on parle dans le système de l'Internet et je voulais vous parler de WALLET (les portefeuilles). Comme Paul le disait, on peut utiliser ces noms publics et on a ce concept de valeur dans le monde réel. Donc l'immobilier de l'Internet, on dirait, c'est ce que l'on appelle RWA pour simplifier.

Et alors, moi-même, en tant qu'expert dans le monde des domaines, je dirais qu'on n'a qu'un domaine pour chaque nom. Et puis on a les identificateurs Web3 qui ne sont pas dans la racine. On les appelle racine alternative alt roots. Et ce n'est pas pour vous insulter que j'explique tout cela, qui peut vous sembler très simple. Mais on veut que tout le monde ait les mêmes connaissances, que ce soit clair.

Les noms de domaine dans le DNS, tels qu'on les connaît en général, interagissent avec des personnes humaines. On a plus de 5 milliards d'utilisateurs internet et je crois que c'était Ram Mohan qui avait créé ce terme d'acceptation universelle. Donc on parle de compatibilité

universelle sans devoir faire rien de particulier. Au sein de l'ICANN, avec le système de DNS, nous avons toujours très bien travaillé pour protéger les utilisateurs des activités malveillantes et protéger leurs droits de propriété intellectuelle. Les gens font confiance à ce système et il y a également un organisme de gouvernance qui s'appelle l'ICANN qui gère cela.

Si vous regardez l'environnement d'identificateur Web3 comme Paul le disait, il y a des extensions comme .888, .crypto, .eth. On pense tous aux crypto-monnaies, surtout dans ce monde-là. Et il y a des problèmes potentiels de collisions de noms, des problèmes d'incompatibilité. Si, à travers votre téléphone, vous deviez toujours parler avec quelqu'un d'autre, mais que votre téléphone est cassé et celui de l'autre personne est aussi cassé, c'est la seule manière que vous avez d'interagir. Eh bien, ce n'est pas réaliste. On ne peut pas escalader cela. On ne peut pas le l'élargir. Ce n'est pas sûr.

On a des fonctionnalités qui sont limitées et ils ont chacun leurs propres applis spécialisées qui font une certaine tâche de résolution, mais c'est assez limité. Et puis on a un manque de profondeur technique. Il y a beaucoup d'API, de portefeuilles, de serveurs dans les différentes machines qui sont sur le nuage, mais ce n'est pas clair. On n'a pas beaucoup de mesures qui nous permettent de bien les contrôler. Merci. Alors le Web3 a essayé de créer des racines alternatives, mais il a échoué parce que ce type d'adresse ne fonctionne pas dans nos navigateurs. Ce qui se passera dans quelques années, on ne sait pas. Mais les identificateurs de la Web3 ne sont pas commercialisés. Ils n'ont pas de

valeur commerciale. Moi, j'ai bien sûr une adresse monkey JPEG, comme tout le monde, mais je ne l'appelle pas un nom de domaine. Ce sont des valeurs, mais qui ne sont pas comparables à ceux du DNS.

Et ce type de noms de domaine peut créer beaucoup de confusion et sont à l'origine d'une fragmentation qui ne permet pas de favoriser le choix ou l'innovation.

Paul a parlé de la collision de noms et la confusion. Il y a deux ou trois différents .wallets en fonction des systèmes dont il s'agisse. Si mon ami a un .wallet et il y a une autre personne, un humain ou un contrat qui a un autre .wallet, si j'envoie de l'argent à ce wallet, ce portefeuille qui l'obtient. On parle ici d'un exemple pratique d'utilisation de ces systèmes pour envoyer de l'argent, par exemple entre deux personnes.

Et donc vous voyez que certaines de ces adresses wallet peuvent être longues, comporter 34 caractères. Ils ont deux noms. Les noms de domaine ont des noms qui sont facilement compréhensibles par les humains, contrairement à ceux de ces autres systèmes alternatifs.

Nous avons proposé un document préliminaire à l'IETF pour essayer d'établir une connexion, une cartographie entre les wallet du DNS et du Web3. Par exemple, si je dois recevoir ou j'ai un point comme je veux et je veux spécifier quel est donc mon .wallet, je veux le mettre. Je veux mettre ces informations dans mon enregistrement .wallet. Et nous voulons nous assurer que ce système puisse être utilisé en nous basant sur des systèmes qui fonctionnent déjà, sur des normes qui

fonctionnent déjà, afin de pouvoir créer donc une connexion entre ces deux types de registres dans ces deux types de noms de domaine.

Je vais parler maintenant de la tokenisation. C'est une question que j'ai essayé de simplifier le plus possible. La tokenisation, c'est une définition tirée de Gartner. La tokenisation est un processus où une valeur donnée est remplacée par une autre valeur de remplacement que l'on nomme un jeton. Par exemple, nous voyons cela avec les étiquettes que l'on met dans le bétail par exemple. Ou par exemple on le voit pareillement avec l'huile ou d'autres types de commodités. Je ne stocke pas ici de l'huile dans mon garage, ni du pétrole. Je suis en train de stocker des identificateurs.

Ici, nous allons parler de quelles sont les nouvelles opportunités pour ce qui est des normes internationales, nous pouvons commencer à voir comment nous, en tant qu'organisation, pouvons transformer des éléments de l'industrie des noms de domaine. Nous essayons de travailler dans ce que l'on appelle les domaines FA, c'est-à-dire les finances, c'est-à-dire la gestion des finances avec une valeur marchande réelle, et cela concerne des individus, des organisations.
À chaque fois qu'on parle de revenus et des finances et le suivi de ces finances dans le Web3, on a créé ce concept de domaine fi – domaine finance.

Et donc nous essayons d'introduire ce type de système dans l'écosystème pour permettre des transferts d'argent à moindre coût, par exemple.

ELAIN PRUIS : Excusez-moi, il y a un ordinateur. Il y a un ordinateur qui a l'audio allumé. Si quelqu'un pouvait donc couper l'audio de son ordinateur, ce serait bien parce qu'il y a une interférence.

ADIEL KIPLOGAN : Merci pour ceux qui sont en ligne, je vous demande d'être patients. Nous allons revenir d'ici très peu à notre séance une fois que ce problème sera résolu. Le problème est résolu. On poursuit avec la séance, Fred.

FRED HSU : Comme dans le monde du bétail, vous pouvez mieux suivre ce qui se passe avec vos produits. Et c'est la même chose ici, dans ce monde numérique. Donc, de cette manière, nous essayons de profiter de ce qu'on a déjà au niveau des primitifs et créer un système qui nous permette de faire un suivi de ces actifs.

Et troisième point, en créant ce type de système et en rendant possible pour les personnes de pouvoir mener ce type d'activités, nous pouvons permettre l'innovation. Alors, si des milliers de personnes peuvent utiliser ces systèmes. Les blockchains, c'est un système ouvert. Il y a beaucoup de codes ouverts derrière. Nous pensons que les prochaines générations de bureaux d'enregistrement et les applications qui seront créées sur ce type de technologie permettront plus d'innovation.

Maintenant, je vais parler un petit peu marketing. Nous avons commencé avec ces primitives. Une fois que l'on peut permettre au Web3 de s'étendre. Nous ne savons pas très bien comment cela va se passer dans l'ère Trump, mais nous allons pouvoir permettre plus de liquidité. On pourra également encourager l'adoption de ce type de système. Ceci est en ligne avec notre modèle et nous pensons que cela s'aligne également sur le modèle de l'ICANN.

Dernière diapo. Ce nouveau modèle, nous voulons créer l'Internet ensemble. Donc tout cela devrait être disponible pour les registres, les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement et les titulaires. Quand j'ai commencé dans l'industrie des noms de domaine, il y avait moins de 1 300 domaines dans les années 2000. Maintenant, ce chiffre a été multiplié par deux. Et nous pensons que cela peut encore changer.

Donc, seulement pour les membres de l'ICANN, nous avons des programmes de participation. Si vous souhaitez y prendre part, n'hésitez pas à m'écrire. Merci beaucoup.

ADIEL KIPLOGAN : Merci beaucoup, Fred. Ceci conclut la première partie de notre séance. Nous allons maintenant passer à la partie Questions/Réponses/Commentaires. Vous avez la possibilité de poser des questions, faire des commentaires à nos panélistes ici dans la salle. Alors, qui veut aller en premier? Qui se lance? Si vous êtes en ligne, vous devez poser votre question dans la fenêtre Questions réponses pour qu'elles puissent être lues.

YAZI AKANHO : Merci Adiel. Pour le moment, nous avons 48 personnes qui suivent la séance en ligne, mais il n'y a pas de questions encore de la part de ces participants en ligne. S'il vous plaît, dites votre langue, la langue que vous allez parler si ce n'est pas l'anglais.

DAVID LAWRENCE : Merci. Bonjour, David Lawrence. Je parle anglais. Avons-nous des informations par rapport à la l'adoption actuelle de ces technologies au-delà du stade de la conception. Ou est-ce qu'il y a de nouveaux logiciels qui sont utilisés? Est-ce que ces noms sont utilisés?

PAUL HOFFMAN : Merci. Bonne question. Comme vous le savez, les ccTLD ne sont pas concernés. Cela ne concerne que les gTLD. Beaucoup d'enregistrements ne sont pas utilisés sur Internet, c'est-à-dire si l'on compte le numéro de noms dans une zone, cela n'indique pas L'utilisation. La meilleure manière de mesurer cela, c'est de le faire au niveau des résolveurs.

Et donc la réponse à votre question, non, nous n'avons pas vraiment de chiffres. Juste notamment parce que le résolveur pour les systèmes de noms blockchain sont en fait gérés par le système de nommage lui-même. En général, avec les API, ils peuvent parler. Parfois, ils peuvent faire des mesures, mais cela n'est pas comparable à ce que l'on peut mesurer au niveau du DNS mondial. J'aimerais bien avoir ces

informations. Pour le moment, je n'ai pas vu de métriques par rapport à ces systèmes parce qu'une grande partie de ces noms sont stockés dans les blockchains et vous pouvez les stocker là-bas, mais c'est différent. La manière de les mesurer est différente.

FRED HSU : L'utilisation la plus importante, c'est dans les wallets Web3. Si par exemple je ne vais pas coller une chaîne trop longue et que je vais envoyer des crypto à quelqu'un, je peux le faire par le biais d'un API du réseau social.

ADIEL KIPLOGAN : Il y a d'autres questions? Quelqu'un en ligne? Il n'y a pas de questions en ligne?

EDMON CHUNG : J'ai une question un peu bête parce que j'ai lu un article tout à l'heure qui m'a interpellé. Je pensais que les noms de blockchain stockaient l'information d'enregistrement dans la chaîne que l'on pouvait extraire ces informations dans la zone et que l'on pouvait la mettre dans une espèce de logiciel pour la résolution. Cet article que j'ai lu explique que la partie résolution est extraite également directement de la chaîne. Je me demande si, dans vos recherches, j'avais bien compris ce que j'avais compris au départ était correct ou bien s'il y a d'autres cheminements pour la résolution de ce type de domaine.

PAUL HOFFMAN : Il n'y a pas de question stupide. Alors moi, je partais de la même hypothèse que vous, mais non. Vous avez raison dans le sens où l'équivalent de notre fichier de zone DNS mondial est complètement disponible à tout un chacun et souvenez-vous vous qu'il s'agit de blockchains qui ne sont pas nécessairement simples, qui vont donner des instructions pour ajouter un nom et supprimer un autre. Il y a beaucoup de systèmes, de noms de blocs de chaînes qui sont basés sur le modèle Ethereum, qui a des programmes qui font partie du système avec ce qu'ils appellent des smart contracts. Pour moi, ces contrats ne sont pas vraiment des contrats et ne sont pas intelligents. Donc on ne peut pas exclusivement regarder la blockchain pour aller chercher ce fichier de zone. Vous allez devoir tout traiter pour trouver ces informations, mais vous pourriez avoir un équivalent d'un fichier de zone.

Donc on pourrait tous créer des résolveurs, mais les résolveurs ne sont pas utiles, sauf si vous savez où aller le chercher. Donc les blockchains, bien sûr, ont leur propre système de blockchain et ont créé leurs propres résolveurs et ils acceptent presque tous à ce même système. Si nous pensons à la manière dont nous concevons le DNS mondial, c'est pour dire qu'il n'y a pas de résolveur et que si vous voulez obtenir les données, vous allez devoir chercher le résolveur faisant autorité et qu'il n'y a qu'un résolveur faisant autorité pour chaque TLD. Et ce résolveur aura toutes les informations, non seulement les SLD, mais également les troisième et quatrième niveau.
Donc vous avez raison dans le sens où cela pourrait être fait, mais dans la pratique, presque personne ne le fait. Et nous voyons qu'il existe deux

systèmes. D'une part, on peut accéder au résolveur où on nous dit d'aller, ou alors il y a des personnes qui créent des super résolveurs qui vont prendre ces informations de la blockchain et vont les intégrer à un résolveur supplémentaire. Et cela est très utile. Bien sûr, ils ne peuvent pas inclure tous les systèmes de nom de blockchain parce qu'il y en a qui sont créés constamment, mais ils ne savent pas non plus comment gérer les cas de collisions de noms.

Admin.wallet pourrait être enregistré sur trois noms de blockchain différents et donc un résolveur qui intègre toutes ces informations devrait choisir lequel sera privilégié au moment de donner une réponse. Et puis par ailleurs, cela rajoute encore une couche de complexité. Il y a des systèmes de noms de blockchain et le plus compliqué, c'est le système Ethereum et on les avait invités à présenter même il y a quelques années. ENS a ce qu'ils appellent des noms gasless. C'est un nom qui n'est pas très descriptif. C'est plutôt humain d'ailleurs, pas très automatisé, mais ce sont des noms du DNS mondial qui vont être résolus dans leur résolveur, dans leur résolveur – j'insiste. Ces noms n'apparaissent pas dans une blockchain, ils n'apparaissent que dans leur résolveur.

Si vous utilisez leur résolveur pour un de ces noms et vous utilisez le résolveur de quelqu'un d'autre pour un de ces noms, la réponse ne va pas être la même. D'ailleurs, l'autre résolveur pourrait dire : Aucune idée, je n'ai jamais vu ce nom avant. Donc non, on n'a pas une seule manière de gérer la résolution, même dans le système des noms de

blockchains, même entre les personnes qui essayent d'intégrer autant de systèmes de noms de blockchains que possible.

EDMON CHUNG : D'accord. Oui alors tout ça, c'est compris. Mais je veux m'assurer que le résolveur lui-même exploite le protocole DNS classique. La partie technique, ça utilise les fichiers de zone alternative, mais le protocole qu'ils utilisent reste le DNS ou pas.

PAUL HOFFMAN : Eh bien, ça dépend de qui vous demandez. En général, non, c'est un API web et beaucoup d'entre eux ont des serveurs web. Ce sont des API exposées. Et d'ailleurs, vous Fred, vous en aviez intégré au DNS. Vous aviez des résolveur DNS. Alors certains essayent de mieux travailler avec notre communauté et à cet effet d'ailleurs, ils font la même chose avec leur système. Mais si on demande à l'utilisateur quel est le résolveur qu'il souhaiterait utiliser entre ces deux-là, quelle serait la réponse?

Donc si on utilise un navigateur qui n'est pas aussi populaire que les fréquents, par exemple Vivaldi, Opera ou un autre, et que vous saisissez un nom de wallet, un nom .eth dans la partie de l'adresse, ils accéderaient à l'API web pour voir si le nom est enregistré là. Et si ce n'est pas le cas, ils reviendraient vers le DNS. Mais comment décririez-vous cela à quelqu'un qui n'a pas pris le cours du DNS un peu plus avancé, le 201?

ADIEL AKPLOGAN : Y a-t-il des questions en ligne ou en personne?

YAZID AKANHO : Alors on a une main levée. C'est Michele Neylon de Blacknight. Vous pouvez intervenir?

MICHELE NEYLON : Je suis dans la salle en réalité.

YAZID AKANHO : Aucun problème.

MICHELE NEYLON : Merci pour cette présentation. Les deux ont été très très utiles. Vous le savez, je travaille avec le DNS et cela fait des années qu'on parle de la blockchain. Et j'ai trouvé qu'il était très, très difficile de comprendre tout cela. Dans vos présentations, vous avez réussi à simplifier et à expliquer les différentes parties qui y sont impliquées, mais maintenant, j'ai peur, vraiment. Donc l'idée qu'il pourrait y avoir plusieurs .cercueil. Bon, on va dire .café, pourquoi pas. Des extensions café qui pourraient exister dans ces systèmes alternatifs, me donne froid, franchement? Parce que si je vais utiliser un identificateur pour qu'il soit plus simple pour vous de m'envoyer des cryptomonnaies ou de l'argent à ces portefeuilles, comment empêcher que quelqu'un crée un autre portefeuille pour intercepter cet argent? Si c'est vraiment destiné à être chaotique, je ne sais pas s'il y a quelque chose que je n'ai

pas compris. Dites-moi que je suis fou. Franchement, j'essaie de comprendre pourquoi on investirait des ressources ou de l'argent à tout cela si ce n'est pas attaché à un système qui nous permet de gérer ce type de conflit. Franchement, je ne vois pas l'intérêt.

FRED HSU : Oui, alors je peux vous en parler un peu plus, pourquoi pas. Moi aussi, je suis préoccupé. On parle du .café. Je ne sais pas si le .café est enregistré, mais si le .café existait dans la racine aujourd'hui ou d'ici trois ans, ce serait une base. C'est l'attache à la réalité, au système des DNS. Mais quant à l'extension de la blockchain, si on explique en deux mots plus simples, les applis, à mon avis devrait l'utiliser à travers le DNS, à travers les registres TXT du DNS, à travers les technologies standardisées qui ont des normes qu'ils ont adopté depuis très longtemps.

Et je ne peux pas vous parler d'autres types de système alternatifs. Mais je vous donne un autre exemple new.net. Je ne sais pas combien d'entre vous ont suivi ce projet new.net, mais à la base, c'était un projet qui avait été créé par IdeaLabs et Bill Gross qui voulait qu'au lieu d'accéder à amazon.com, vous accéderiez à amazon.com.net. L'idée était intéressante, mais ça a été classé comme un système alternatif de la racine, et ça a duré entre 2008 et 2012, mais sans jamais connaître de vrai succès.

Et donc on a vu des instances effrayantes comme vous dites à un moment donné, on le considérait comme un logiciel malveillant et il y a

eu une personne qui a même été emprisonné parce que l'on prétendait qu'il avait fait croire à des enfants qu'il y avait des contenus sur une machine non autorisée qui était associés à la pornographie. Cela n'a pas aidé du tout au développement du système de la racine alternative. Et je ne crois pas que ce type de contrat aille réussir à long terme non plus si on a ce type de système de nom de blockchain qui ne cesse d'apparaître.

PAUL HOFFMAN : Alors vous voyez que nous les humains, on a toujours des problèmes de matériel. Alors Michele, je peux essayer de vous rassurer, mais ça ne va pas marcher. Cependant, je peux vous rappeler qu'on a un DNS sur le long terme et l'ICANN n'a pas de pouvoir sur les autres noms. Beaucoup de personnes pensent au système de noms comme des systèmes qui sont similaires aux noms du DNS, mais il y a beaucoup de systèmes de noms qui n'ont rien à voir et qui sont très différents Et heureusement, l'ICANN n'a aucune capacité de les contrôler.

Vous vivez dans un pays où vous avez un code postal et les codes postal sont des systèmes de nommage. Et parfois, il est très facile de confondre votre code postal avec celui de quelqu'un qui habite dans un autre pays. Et personne ne voudrait que l'ICANN vienne dire : Ah non, mais c'est déroutant, c'est trop confus dans vos systèmes de noms. Pas du tout.

Alors on n'est pas censé faire cela pour les systèmes de noms alternatifs, encore moins pour les systèmes de noms de blockchain. Ceci dit, ça ne vous rassure pas et je le comprends. Même ayant pris le

.café, ça ne vous rassurera pas. Mais ici, en tant que communauté, notre mission est d'essayer de définir quels sont, d'après nous, les règles, les positions, les politiques correctes, possiblement pour le fonctionnement de tout système de noms, en particulier ceux que nous avons devant nous à la lumière de la manière dont tout cela va toucher le DNS mondial, peut être que la réponse sera non, mais cela ne pourrait pas avoir d'impact dessus.

Peut-être que notre réponse sera de les intégrer complètement. Tout cela est organisé non pas pour vous signaler que cela existe ou sera créé. Pas du tout. Cela existe déjà. Que faire avec? Et quand je dis que faire? Je ne veux pas dire que fera le personnel. Je veux dire la communauté de l'ICANN, le personnel, moi, qui a rédigé ces documents, tout cela a été fait à votre intention pour vous soutenir. Ce sont vos considérations et vos discussions qui vont nous permettre de parvenir à une décision. Mais si je me suis planté sur le document, vous me direz, mais l'idée est de vous aider et de vous soutenir pour pouvoir avancer ensemble.

ADIEL AKPLOGAN : Merci pour ce commentaire. Oui, effectivement, ça a une grande importance pour nous pour pouvoir organiser ce type de travail. C'est la cinquième fois que nous organisons une séance de ce type, comme je l'ai déjà dit. Et donc cela veut dire qu'on veut soulever les questions à l'attention de la communauté et les sensibiliser. On a une question en ligne.

YAZID AKANHO : Il y a Zak Muscovitch qui a levé la main. Je ne sais pas s'il est dans la salle. Voilà.

ZAK MUSCOVITCH : Merci. Merci pour les présentations et pour les réponses. Je suis Zach Moscovitz, de l'association du commerce sur Internet. J'ai une question pour Fred parce que Paul disait dans sa présentation que le système de nommage qu'on utilise n'a pas défini tous les termes de manière précise. On n'en est qu'au début de ces débats à l'ICANN. Et donc je voudrais demander à Fred quel est, d'après vous, la terminologie la plus appropriée, la plus apte? Vous préférez l'identificateur Web3? Il y a des gens qui en parlent comme des noms de domaine web. Que privilégierez-vous?

FRED HSU : Je crois qu'on peut en parler comme identificateurs Web3 jusqu'à ce qu'ils soient des noms de domaine web. Je sais que c'est un peu ça porte à confusion, mais pour vous donner un autre exemple, domaine Web3 pour moi est un oxymore. C'est un nom de domaine qui fonctionne dans le DNS ou c'est un JPEG.

PAUL HOFFMAN : Je suis en désaccord avec Fred, donc je vais prendre la parole. Moi je déteste ce terme Web3 et surtout parce que le fait que nous soyons là pour discuter de nom n'implique pas qu'on parle du Web3. Ça veut dire qu'on parle de noms de domaine. L'usage de noms et d'ailleurs Web3 est utilisé presque universellement dans l'écosystème de noms

blockchain. Donc peut-être qu'on essaye de lutter de manière inutile. Mais Web2 est aussi un raccourci et on aime tous le web. D'ailleurs, on a tous nos ordinateurs ici et on utilise le web. On n'utilise pas le Web2, on utilise le web. Mais pour répondre à votre question, il me semble qu'on devrait avoir une terminologie qui soit accordée et compréhensible pour nous tous dans cette communauté avec laquelle nous nous sentirons à l'aise. Si on décide d'utiliser Web3, j'irai dans mon petit coin et je pleurerai de manière privée, mais je pense que si on a la bonne terminologie, non seulement pour les noms que nous utilisons, mais également pour ceux qui commencent à apparaître, ce serait notre cas. C'est pour ça que j'ai commencé à parler de TLD alternatif – alt tld. Ce n'est pas moi qui ai créé ce terme, en général. En réalité, c'est quelqu'un qui me l'a proposé, donc ce n'est peut-être pas le nom final, mais il faut qu'on se mette d'accord sur une terminologie que nous utilisons tous en général, Que ce ne soit pas un sigle, c'est mieux.

YAZID AKANHO : Merci. Il y a une autre question en ligne, dans la salle. Jonathan, allez-y.

JOTHAN FRAKES : Bonjour. Qui avez-vous demandé? Jonathan. Excusez-moi. Oui, je m'appelle Jothan. Fred, c'était vraiment une excellente présentation qui nous permet de comprendre de manière un peu plus simplifiée des éléments qui sont difficiles à comprendre. Paul, je tiens à te remercier et remercier l'OCTO d'avoir cette conversation. Je regarde un petit peu les commentaires des gens dans le chat. On voit le nombre de

personnes qu'on voit ici dans la salle, c'est énorme et cela montre à quel point c'est un sujet brûlant. C'est un sujet d'intérêt.

J'ai étudié un certain nombre de systèmes de nommage alternatifs et en général, les gens veulent adopter un seul système. Mais il y a un concept dans la blockchain où vous établissez des règles et les logiques que vous voulez suivre. Il y a une série de logiques. On peut identifier les politiques de la manière dont fonctionne la blockchain. Et ici, dans le monde ICANN, nous avons plus de 30 ans de travail sur certaines choses telles que comment nous gérons les disputes, comment nous gérons les problèmes de sécurité.

Quand on voit la blockchain que l'on voit comment ce type de questions sont gérées. Quand vous rentrez un petit peu dans le vif du sujet, il faut voir comment ces choses vont évoluer. Par exemple, s'il y a une publication et après on voit qu'il faut faire une modification, changer quelque chose, comment fait-on pour que cela se fasse? Et je pense que nous devons nous focaliser sur cette question, voir comment les politiques pourront être mises à jour.

Car on finit par se retrouver dans des situations où on a par exemple des logiciels qui peuvent créer encore plus de collisions et plus de fragmentation dans l'écosystème. Je pense que c'est un domaine où nous devrions nous focaliser. On peut le voir dans les IDN où certains espaces peuvent suivre une certaine norme. D'autres espaces suivent une autre norme.

Et donc il y a beaucoup de diversité, beaucoup de difficultés quand on voit tout cela. Je ne sais pas si la meilleure manière de s'attaquer à cela, c'est de comprendre si les politiques ou les contraintes de ces politiques répondent à des contraintes de marché. En tout cas, merci beaucoup de m'avoir donné la parole et au nom de de ce qui semblerait une salle comble ici, merci beaucoup d'avoir cette discussion.

FRED HSU : Merci beaucoup pour cette question. On doit penser maintenant si les blockchains gèrent les personnes ou les personnes gèrent les personnes. Donc les blockchains peuvent être utiles dans la mesure où ils nous permettent de reproduire nos activités quotidiennes. Est-ce que cela fonctionne? Oui, parce que j'ai expliqué cela à beaucoup de clients. Tout ce qui a un point est gouvernée par les règles de l'ICANN. À partir du moment où il y a d'autres civilisations, que ce soit locales ou extraterrestres, qui commencent à adopter d'autres systèmes, d'autres noms de domaines qui ont un hashtag par exemple, alors si cela est adopté de manière massive, très bien. Cela paraît très clair. Se trouver en dehors du système DNS. Mais il doit y avoir des fonctions qui permettent d'établir des transferts, des UDRP, gérer des litiges et le monde du Web3 n'a pas encore établi toutes ces règles, malheureusement. C'est mon opinion, bien sûr.

ADIEL AKPLOGAN : Jothan, vous vouliez ajouter quelque chose?

PAOLO DOMENIGHETTI : Je suis le CTO de FreeName. Je voulais poser une question plus marketing. Nous avons vu, et cela est vrai pour certains espaces de noms, on a vu l'exemple de .wallet. Nous voyons qu'il y a une communauté dans les espaces de noms Web3 qui viennent du monde Web2 ou DNS, qui ont investi beaucoup d'argent dans ces domaines.

Et je voulais savoir si quelqu'un a pensé à l'idée que si ces noms de domaine, par exemple, comme .wallet, étaient approuvés dans la série 2026, est-ce qu'il y a un processus pour accepter le fait que ces domaines existent dans les blockchains et que les gens puissent garder leur propriété dans le Web2? Ou bien allons-nous supprimer tout recommencer et commencer à vendre des domaines sous les TLD avec de nouvelles personnes?

PAUL HOFFMAN : Paul Hoffman au micro. Permettez-moi de répondre à votre question. Il y a des personnes ici du département juridique de l'ICANN qui ont très peur de ce que je vais répondre maintenant. La question simple, c'est que cela dépend de cette communauté. Vous avez posé la question de savoir si on va faire ceci, on va faire cela. Ces règles ne sont pas encore établies. Elles ne seront peut-être pas établies quand la série sera lancée. Supposons qu'il n'y a aucun de ces noms maintenant. Certains noms ont existé depuis très longtemps. Je crois que vous parlez de l'histoire parce qu'on a beaucoup de noms qui existent déjà. Mais supposons que deux semaines avant la fin du dépôt de candidature, quelqu'un sort ce type de noms. Est-ce qu'on devrait considérer ces noms différemment?

En date d'aujourd'hui, cette communauté n'a rien établi là-dessus. La communauté n'a pas dit non plus qu'on ne voulait pas de ces noms explicitement. Historiquement à l'ICANN si l'on voit l'ICP3 – et j'en parle dans mes documents – qui a été approuvé dans les années 2000, début des années 2000 au début de l'histoire de l'ICANN, cela ne concernait bien sûr pas les blockchains parce que cela n'existait pas, mais cela concernait tous les systèmes de nommage alternatifs.

Donc la réponse à votre question est peut-être si la communauté est active dans ce sens avant la prochaine série. Mais on ne veut pas que le personnel de l'ICANN choisisse quelle est la direction à prendre sans l'avis de la communauté.

Je pense que si vous voulez des règles par rapport à cela, vous ne voulez pas me regarder, moi. Vous devez regarder le reste de la salle, la communauté, car c'est à la communauté d'établir ces règles. Et pour faire cela, il faudra que cette communauté comprenne de quoi il s'agit, quels sont les enjeux. Et c'est pour cela qu'il y a un travail d'éducation à mettre en place pour lequel l'ICANN peut vous aider. Donc mettre des dates butoirs comme celle de la prochaine série pourrait être très difficile.

ADIEL AKPLOGAN : Est-ce qu'il y a d'autres questions?

YAZID AKANHO : Non, ce n'est pas une question. C'est plutôt un commentaire d'un collègue, Kunle Olorundare. Les nouvelles technologies d'identificateurs existent déjà et, très bientôt, pourront prendre le dessus. Dans des technologies, il y a des technologies qui sont poussées par un marché compétitif et donc discuter des questions par rapport à cela est important. Je fais des recherches dans ce domaine pour voir comment cela pourrait affecter le DNS.

ADIEL AKPLOGAN : Il y a une autre question.

SETONDJI HOUNZANDJI : Excusez-moi, je vais parler en français si cela est possible. Bonjour et merci beaucoup pour la présentation.

ADIEL AKPLOGAN : Dites votre nom s'il vous plaît.

SETONDJI HOUNZANDJI : Je suis Setondji Hounzandji. Je suis président de ISOC du Bénin. Donc je viens du Bénin. En fait, je voudrais dire que je fais partie de ceux dans la salle qui donnent des cours sur le DNS, c'est-à-dire on donne seulement sur le fonctionnement du DNS. Mais comment le DNS? Comment on peut installer des serveurs primaire-secondaire du DNS? Ma question, c'est à partir de quand vous pensez qu'il faut qu'on commence par mettre à jour nos cours? Voilà par rapport à tout ce que vous avez dit. Ensuite, par rapport à la présentation, est-ce qu'on doit

avoir peur ou pas? Quel est votre avis sur l'avenir et sur ce que vous avez présenté par rapport à nos cours? Voilà. Merci.

ADIEL AKPLOGAN : Merci. Vous voulez dire quelque chose, Paul, par rapport à cette question?

PAUL HOFFMAN : Je vais donner une réponse à votre deuxième question. On ne doit jamais avoir peur. Ce sont des nouvelles choses. Ces nouvelles choses peuvent mal tourner. Je viens des États-Unis. D'autres choses peuvent avoir de très bons résultats ou des résultats médiocres. Certaines choses peuvent avoir de mauvais résultats dans un premier moment, mais plus tard sont très adoptées par les gens. Donc on ne doit pas avoir peur.

Et d'ailleurs, merci de mettre en place ces activités de formation, c'est excellent. Ma proposition – je ne sais pas si Fred est d'accord avec moi, c'est qu'il ne faut pas encore former les gens par rapport à ces sujets jusqu'à ce qu'il y ait un consensus dans la communauté de l'ICANN par rapport à la manière dont on va traiter cela par rapport au DNS mondial. Il est difficile pour moi de vous dire de ne pas former des gens sur un sujet spécifique. Je ne veux pas que vous compreniez que c'est un mauvais sujet, mais je pense que toute formation que l'on pourrait donner maintenant pourrait être confuse. Car les choses évoluent très vite et jusqu'à ce que cette communauté se mette d'accord par rapport à comment nous allons aborder cette question, c'est difficile de pouvoir

commencer à former les gens. C'est mon avis. Je ne sais pas ce que vous en pensez, Fred.

FRED HSU : Jusqu'à ce qu'il n'y ait pas de norme en la matière. Je ne vais pas parler au nom de vos unités constitutives, mais par exemple, pour ce qui est des processus RFC, il y a donc un travail qui est fait par rapport à la cartographie entre le Web3 et le DNS. Donc nous essayons de voir si nous pouvons avoir davantage de commentaires avant de parler avec nos unités constitutives. Je pense qu'il faut être mesuré dans notre approche par rapport à cela.

ADIEL AKPLOGAN : Je pense que la formation de base sur le DNS va se poursuivre parce que les concepts de base ne changent pas, bien sûr. Donc même le nouveau registre .wallet est là. Et ça, ça peut s'apprendre. Mais je ne pense pas non plus qu'on puisse nous empêcher d'évoquer ces sujets, mais ils ne feront pas encore partie de notre éducation formelle, si vous voulez.

YAZID AKANHO : Elaine? Est-ce que Elaine est dans la salle? Allez-y, vous avez la parole.

ELAINE PRUIS : Bonjour. Elaine Pruis. Je suis membre de l'équipe de mise en œuvre de la nouvelle série et j'ai également participé au PDP sur les séries ultérieures. Je souhaite vous poser une question, Paul, concernant le fait de savoir si les systèmes de nommage alternatif qui existent déjà et

pour voir si les bureaux d'enregistrement auraient donc une priorité dans la nouvelle série. La communauté devrait avoir son mot à dire par rapport à cela. Ce sujet n'a pas été débattu dans le groupe de travail SubPro. Il n'y a pas eu de recommandations par rapport à cela et ce n'est pas un sujet que l'équipe de mise en œuvre de la prochaine série aborde en ce moment non plus.

Donc je pense que l'on pourrait lancer un PDP accéléré pour traiter cela. Mais ce qui n'est pas clair pour moi, c'est que dans le passé, lorsqu'il y a eu des questions comme celles-ci par exemple, .web de 2004 à 2006, l'ICANN, je ne sais pas si c'était le conseil d'administration ou l'organisation, il y a eu une décision par rapport au fait de savoir si ce type de nom de domaine pouvait être enregistré ou pas. Je crois que c'était web, home, corp et mail. Pour la série 2012, le conseil d'administration avait décidé que ces noms ne pouvaient pas être enregistrés en 2012, mais ceux-là pourraient être enregistrés en 2026. Donc je ne sais pas qui doit prendre cette décision. Je pense que le conseil d'administration devrait peut-être donner des orientations par rapport à cela.

PAUL HOFFMAN : Je vous demande maintenant d'accélérer un processus et je demande au conseil d'administration d'accélérer un processus. Non, non, non. Nous disons que cela doit venir de la communauté, mais ce n'est pas pour dire que c'est la communauté qui doit le faire. Alors, pour répondre à la question de savoir qui devrait le faire, ce serait la communauté, possiblement à travers votre groupe si je vous suis

honnête. Vous avez eu beaucoup de possibilités de vous pencher dessus avant cela et cela n'est pas apparu. La communauté ne vous a pas demandé de vous pencher dessus, le conseil d'administration non plus.

C'est peut-être un peu tardif, peut-être que ce n'est pas le cas, mais je ne voudrais pas dire que ça ne peut pas se faire parce que ça pourrait se faire, mais je ne peux pas non plus décider de votre temps. J'espère que vous lirez mes documents, mais je ne peux pas dire non plus que le conseil d'administration va faire quelque chose. Pour qu'il y ait des règles compréhensibles et cohérentes par rapport à la question de Paolo, ces règles devraient venir de la communauté. On ne pourrait pas les élaborer tout seul de notre côté. D'ailleurs, il faudrait que vous discutiez entre vous deux après, parce que je pense qu'ensemble, vous trouverez une réponse meilleure que celle que je pourrais vous donner.

Mais vous indiquez que cela vous paraît un peu tardif et que vous êtes occupé ailleurs, donc c'est déjà un début de réponse. Et de toute façon, c'est à la communauté de répondre à cette question. J'espère que l'équipe juridique ne va pas se fâcher contre moi, mais j'essaierai d'avancer une réponse. Lorsqu'en 2012, le conseil d'administration a pris une décision, c'était une décision de la communauté. Moi, je viens de la communauté technique et notre équivalent du conseil d'administration est aussi organisé par la communauté. Et c'est un endroit où la communauté va élire le conseil d'administration, leur demander des comptes. On intègre le conseil d'administration. On est à deux personnes d'être le nouveau membre du conseil

d'administration. Donc, lorsque le conseil prend une décision, c'est toujours dans l'intérêt de la communauté.

ELAINE PRUIS : Vous me permettez de répondre?

PAUL HOFFMAN : Oui, allez-y.

ELAINE PRUIS : Il me semble que le groupe de travail sur les procédures pour des séries ultérieures n'a pas travaillé dessus parce que c'était considéré comme une partie de l'ICP3, me semble-t-il. Ils ont dit qu'ils n'allaient pas considérer les espaces de noms alternatifs, c'est-à-dire qu'ils se sont dit l'ICANN ne va jamais prendre cela en charge. Mais nous voici, parce que c'est la réalité. Et on entend parler d'innovations qui pourraient potentiellement aider l'espace des noms de domaine et les titulaires de noms de domaine si on trouvait la manière de réunir tout cela. Et donc, je ne vais pas non plus dire qui devrait s'en occuper, mais je pose cette question de savoir d'où cela va venir parce que je ne pense pas que l'on doive attendre jusqu'à la prochaine série pour trouver des réponses. Merci.

ADIEL AKPLOGAN : Merci. Ce type de débat est ce que nous pourrions voir à partir de ce type de séance. Donc c'est très positif. On a quelques questions, on va essayer d'avoir le temps pour répondre à toutes.

SATISH BABU : Oui. Satish Babu de l'ALAC. Je voudrais savoir quel est le conseil pour un utilisateur final lambda qui se pose des questions pour savoir ce qui se passe dans l'espace, ce qui va se passer. Devrait-il attendre ou devrait-il travailler avec le 039 et le 040? Qu'en pensez-vous? Devrait il lire les documents que vous avez élaborés?

PAUL HOFFMAN : Alors en fait, les utilisateurs sont déjà représentés au sein de l'ALAC dans la communauté de l'ICANN. Je le sais. Et la communauté de l'ICANN est de plus en plus consciente. Il y a des personnes qui commencent à se préoccuper aussi. Mais je ne les pousserai pas à s'unir, tout comme l'IETF change certaines des normes pour le fonctionnement de l'Internet.

Je crois que pour la communauté d'utilisateurs, il suffit d'être plus conscient de cela vers la fin du processus et non pas au début. Mais ce n'est pas pour dire non, pas la peine de faire attention tout de suite. Plus de personnes feront attention au sein de notre communauté, mieux ce sera. Mais ce n'est pas pour dire, c'est plus important que tout le reste de ce que vous êtes en train de faire. Je ne sais pas si j'ai répondu.

ADIEL AKPLOGAN : On a maintenant une autre main et plusieurs questions en ligne.

YAZID AKANHO : Oui, allez-y. On a deux questions qui ont été envoyées par écrit. On me demande si le plan de D3 est de distribuer un token et dans l'affirmative, quelle en est de la valeur?

FRED HSU : Alors si notre but à D3, si nous prévoyons de distribuer des tokens de noms Web3, c'est ça la question. On les appelle des tokens fongibles ou non fongibles à D3? Non.

YAZID AKANHO : Si vous nous écoutez toujours, peut-être que vous pourriez préciser un peu la question. Passons à la question suivante : Comment pourrais-je m'impliquer davantage dans ce groupe ou dans cette initiative? Merci.

ADIEL AKPLOGAN : Alors je pense que le fait de vous unir aux différents groupes de l'ICANN qui en discutent vous permettraient déjà de vous intégrer. Mais nous avons également une autre initiative qui est un forum d'intérêt spécial aux technologies qui s'occupe de ce type de sujet. C'est une initiative qui a été lancée il y a un certain temps, dont le but est de générer de l'intérêt autour des technologies. Et nous essayons justement d'organiser un forum qui se penche sur ce sujet.

Votre participation à des séances comme celles-ci qui vont se poursuivre aux réunions de l'ICANN sont une autre manière de contribuer. C'est une autre manière de contribuer à la discussion. Mais je suis sûr qu'il y aura différentes unités constitutives qui vont

également commencer à y réfléchir. Et donc vous pouvez vous joindre à l'une de ces autres unités constitutives. Voilà ce que j'ai à dire pour l'instant. Et lorsqu'il y aura quelque chose de plus formel qui sera créé, nous vous mettrons au courant. Revenons à la question ou aux questions sur place. Il nous reste encore six minutes, donc je vais céder la parole à Edmon.

EDMON CHUNG : C'était pour répondre très brièvement à Elaine. Vous parliez de l'ICP3. Paul aussi a évoqué l'ICP3. Et pour ceux qui ne sont pas au courant, il s'agit des politiques de coordination Internet – CP3 – établies en 2001. On peut profiter de la révision de l'ICP3 et d'ailleurs le conseil d'administration a poussé pour que ce soit fait. Et lors de la réunion entre le GAC et le conseil d'administration à Kigali, le GAC a été rassuré par le conseil d'administration que l'ICP3 serait réexaminé.

ADIEL AKPLOGAN : Merci. Il ne me semble pas qu'il y ait d'autres questions dans la salle. Ah oui, allez-y.

GEORGE MINARDOS : Bonjour. George Minardos du registre .build. Je voudrais féliciter les intervenants dans la salle de leur vision. J'ai participé à cette séance depuis le début et depuis que nous avons commencé à parler d'espace de noms, j'ai vu des discussions qui étaient un peu difficiles. Je vous félicite du déroulement de cette séance d'aujourd'hui. Ma question est très spécifique par rapport à un enregistrement de ressources, un

portefeuille. C'est une bonne nouvelle en tant qu'opérateur de registres et en tant que titulaire de nom de domaine. Peut-être que pour les bureaux d'enregistrement, la question se pose aussi. Devrait-on adopter cela? Cela fait déjà partie de l'IANA. Mais alors comment faire en sorte que mon adresse de portefeuille soit un registre de ressource wallet?

PAUL HOFFMAN : Très bonne question. Alors non, rien de tout ça. Cela n'est d'intérêt que pour les titulaires de noms de domaine qui vont communiquer avec leur propre hébergeur. Ce sont ceux qui hébergent leur zone. Leur bureau d'enregistrement sont également des hébergeurs. Donc au moment de signer avec certains bureaux d'enregistrement, ils vont gérer votre zone. Mais ce n'est pas le cas de tous les bureaux d'enregistrement. Et les titulaires de noms de domaine n'utilisent pas toujours les services de leur bureau d'enregistrement pour l'entretien de leur fichier de zone.

Donc les wallets ou portefeuilles seraient intégrés à votre propre fichier de zone à travers le mécanisme que vous utilisez pour changer les informations sur votre fichier de zone, comme lorsque vous présentez des déclarations d'impôt. L'hébergeur doit pouvoir gérer votre portefeuille et c'est peut-être un peu précoce. Donc peut-être qu'ils ne vont pas pouvoir vous aider tout de suite, mais peut-être qu'ils le savent et l'adoption augmentera au cours du temps. L'adoption des nouvelles technologies de l'IETF en général est lente et je regarde autour de la salle et j'en vois qui hoche de la tête. Mais vous voyez, c'est progressif

et ça arrivera. Je serais surpris s'il y avait beaucoup d'hébergeurs qui puissent prendre en charge tout cela.

ADIEL AKPLOGAN : Merci. Une dernière question. On est presque à la fin de cette réunion.

T. SANTHOSH : Merci. Je suis Santhosh, représentant de l'Inde auprès du GAC. Merci Paul pour cette présentation détaillée. Pendant la présentation du Comité consultatif sur la sécurité et de stabilité au GAC, ils nous avaient parlé du DNS et du blockchain. On a déjà échangé à propos du fait de savoir quel serait le prochain PDP. Donc ça peut être entrepris par le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité, et je signale cela pour que vous en discutiez.

PAUL HOFFMAN : Merci. Oui, il est vrai que le SSAC est une communauté qui fait partie de la communauté de l'ICANN et qu'elle fait des recommandations au conseil d'administration qui va, par la suite, examiner ces recommandations pour savoir si elle doit agir. Si le SSAC s'occupait spécifiquement de la blockchain, il y a des documents du SSAC qui n'ont pas de recommandation pour le conseil d'administration, je précise. Mais je suppose que si le SSAC se penche dessus, ils vont finir le document et ils vont formuler des recommandations au conseil d'administration. Et cela fera partie des contributions de la communauté à ce propos.

Au sein du SSAC, il y a énormément de personnes qui ont beaucoup de connaissances techniques. Je leur ai déjà fait des présentations sur ce sujet, comme c'était le cas d'autres aussi. Donc s'ils publient des résultats, je pense qu'il faudrait les prendre en considération. J'espère qu'on pourra savoir s'il y a ce type de résultats et ce qu'ils recommandent au conseil d'administration de faire là-dessus, mais n'oubliez pas que les comités consultatifs conseillent le conseil d'administration. C'est l'essence de notre communauté ICANN, mais les personnes peuvent également faire des demandes.

ADIEL AKPLOGAN : Merci à tous d'avoir participé à ce panel. Fred, je ne sais pas si vous voulez dire un commentaire final, non? Merci. Donc notre séance arrive à sa fin. Nous allons lever la réunion. Merci de nous avoir rejoints. La séance des technologies émergentes d'identificateur va se répéter. On tient ces réunions toujours en fin d'année, lors de la réunion générale annuelle.

Et ce n'est pas pour dire qu'on va reparler de la blockchain, mais en tout cas, à l'OCTO et à l'ICANN, on continue à suivre ce sujet pour voir quelle en est l'évolution. On communique avec des personnes qui travaillent dans ce secteur également et il se pourrait que ce soit un sujet sur lequel on reviendra, mais pas nécessairement. Notre objectif est de nous concentrer surtout sur les technologies émergentes en général et nous espérons vous revoir lors de notre prochaine séance et que les informations que nous partageons à travers ces séances vont vous aider

à avoir plus de détails à propos des sujets d'intérêt et vous permettre de travailler sur les politiques. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]